

# Rapport d'évaluation

**Deuxième évaluation du programme  
de Sciences humaines (300.01)  
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)**

**au Collège Champlain-Lennoxville**

*Mai 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## Introduction

La Commission a procédé à une première évaluation du programme de *Sciences humaines* du Collège Champlain–Lennoxville en mars 1997. Elle avait formulé six recommandations portant sur l'appropriation de la démarche d'autoévaluation, le développement d'une vision intégrée du programme, la séquence des cours, la motivation des professeurs, l'efficacité du programme ainsi que le leadership des instances administratives. Elle concluait que le programme ne devait plus être offert dans les mêmes conditions et que le programme modifié devait être réévalué.

Le 3 mai 2001, le Collège Champlain–Lennoxville transmettait à la Commission un rapport d'autoévaluation du programme. Un comité<sup>1</sup> d'experts a analysé ce rapport et effectué une visite au Collège, les 17 et 18 octobre 2001. Cette visite a permis d'approfondir les principaux éléments du rapport d'autoévaluation par des échanges avec la direction du Collège, le comité d'évaluation du programme, divers groupes de professeurs<sup>2</sup> et des élèves.

Le présent rapport énonce les conclusions auxquelles en est arrivée la Commission au terme de ses travaux. Après une brève description du programme et quelques commentaires sur le processus d'autoévaluation, le document expose les résultats de l'évaluation du programme selon les six critères retenus : la pertinence du programme, la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme. La conclusion résume l'appréciation globale du programme.

- 
1. Présidé par la commissaire, M<sup>me</sup> Louise Chené, le comité de visite était composé de M. Claude Bélanger, professeur d'histoire au Collège Marianopolis, M. Michel Despland, professeur des sciences de la religion à l'Université Concordia et M. Jacques Trudel, secrétaire trésorier de la Fondation du Cégep André-Laurendeau. M<sup>me</sup> Sonia Grenon, agente de recherche à la CEEC, agissait comme secrétaire.
  2. Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

## Description du programme

Le programme de *Sciences humaines* au Collège Champlain–Lennoxville, structuré selon deux profils, *General Social Science* et *Commerce*, est offert annuellement à une clientèle diversifiée, se composant d'anglophones, de francophones désireux de poursuivre leurs études en anglais et de quelques allophones. Le programme représente à lui seul plus de 40 % de la clientèle du Collège. Les inscriptions diminuent depuis l'automne 1998, de même que le pourcentage d'élèves anglophones, qui sont maintenant minoritaires. À l'hiver 2000, trois cent deux élèves étaient inscrits au profil Général et quatre-vingt-sept au profil Commerce. Les filles sont majoritaires dans le premier profil et les garçons dans le second. L'écart de la moyenne générale au secondaire des élèves inscrits dans l'un ou l'autre des profils tend à s'estomper. La moyenne des élèves du profil Général, qui est plus faible, augmente chaque année, alors que celle des élèves du profil Commerce diminue légèrement.

Quarante-trois professeurs (formation spécifique, informatique pour les sciences humaines et formation générale propre) enseignent dans le programme. La plupart enseignent aussi dans d'autres programmes. Ces professeurs ont en moyenne un peu plus de seize années d'expérience et trente-deux sont permanents. Ils sont tous regroupés dans l'assemblée du programme (*Program Assembly*) qui, avec le comité d'organisation (*Program Steering Committee*), est responsable de la gestion du programme.

Les cours du programme sont associés à des niveaux d'habiletés de plus en plus complexes qui favorisent la progression dans l'apprentissage des élèves. Trois niveaux d'habiletés ont ainsi été définis : acquisition de la connaissance, application de la connaissance, synthèse et évaluation.

Le programme participe à la réalisation de l'énoncé de mission du Collège. Cet énoncé met l'accent sur la formation d'étudiants cultivés, curieux, assidus, tolérants, responsables et en mesure de faire face aux défis d'une société complexe et changeante.

## Évaluation du programme

### Le processus d'autoévaluation

L'autoévaluation du programme de *Sciences humaines* au Collège Champlain–Lennoxville a été réalisée conformément à la politique institutionnelle d'évaluation des programmes du Collège. Pour mener les travaux, le Collège a mandaté un comité d'autoévaluation (*Program Evaluation Committee*) composé du directeur adjoint à l'enseignement et aux programmes d'études, du coordonnateur du programme et de trois professeurs, dont un responsable de la rédaction du rapport. Le comité a élaboré un devis d'évaluation comprenant notamment les objectifs de l'évaluation, les critères retenus, les questions posées et un échéancier.

Le devis d'évaluation a été soumis au comité consultatif d'évaluation de programme (*Program Evaluation Advisory Committee*), composé du directeur adjoint à l'enseignement et aux programmes d'études, du coordonnateur du programme, de l'auteur du rapport, d'un membre du programme de *Sciences humaines* élu par l'assemblée, de deux élèves du programme, d'un représentant pour chacune des disciplines de la formation générale et de deux membres externes. Il a ensuite été présenté pour approbation à l'assemblée du programme et à la direction des études.

Le comité d'évaluation s'est assuré que les travaux se déroulent conformément au devis. Il a préparé les outils et instruments de collecte des données, il a analysé les données et préparé le rapport d'évaluation.

Les questionnaires et autres outils de collecte de données de même que le rapport d'évaluation ont été discutés lors de plusieurs réunions et ont été soumis à l'assemblée du programme, assurant ainsi la participation des professeurs au processus d'évaluation.

Le rapport a été commenté par le comité consultatif, puis approuvé par le comité consultatif des affaires pédagogiques (*Campus Academic Advisory Council*), par la commission des études et enfin par le conseil d'administration.

### Les critères d'évaluation

Pour chacun des critères retenus lors de l'évaluation de ce programme, la Commission expose ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des recommandations, des suggestions et des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en œuvre.

### **La pertinence du programme**

La pertinence du programme est examinée sous deux aspects : la réponse aux attentes des élèves et la préparation aux études universitaires.

Le programme de *Sciences humaines* doit permettre aux élèves d'acquérir les habiletés, les capacités et les attitudes nécessaires pour poursuivre leurs études à l'université dans une discipline des sciences humaines et pour devenir des individus responsables, en mesure de faire face aux défis d'une société complexe et changeante.

Le programme vise l'acquisition par les élèves de quatre catégories d'habiletés : la capacité de reconnaître et d'analyser des questions éthiques, la pensée critique et l'analyse de textes, une expression écrite en anglais claire et adéquate, la maîtrise des notions de base en informatique et en méthodologie de la recherche internet. Les cours du programme, que ce soit en formation spécifique, en formation générale ou en formation complémentaire, se concentrent tous sur au moins une de ces catégories.

La visite a permis de constater que les élèves du profil Commerce n'ont pas accès à une grande variété de cours dans le domaine qu'ils ont choisi et qu'ils ne s'identifient pas suffisamment au programme de *Sciences humaines*. Il serait donc approprié d'étudier la possibilité de répondre davantage à leurs attentes en leur donnant accès, après la réussite des cours du tronc commun, à un plus grand nombre de cours dans leur champ d'intérêt. Le Collège pourrait également s'assurer que ces élèves soient mieux intégrés dans le programme de *Sciences humaines*.

Le Collège reconnaît par ailleurs qu'une proportion importante de sa clientèle choisit le programme de *Sciences humaines* au Collège Champlain–Lennoxville non seulement pour obtenir un DEC dans ce programme, mais aussi pour améliorer la maîtrise de l'anglais. Même si le Collège prend de nombreuses mesures pour faciliter l'apprentissage des élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'étude, la Commission l'invite à approfondir sa réflexion sur les modalités d'intégration de ces élèves dans le programme.

### **La cohérence du programme**

L'examen de la cohérence du programme porte sur la conformité aux objectifs ministériels; l'atteinte des objectifs du programme, y compris ceux de la formation générale; la séquence des activités d'apprentissage, le caractère intégré du programme et l'adéquation de l'information aux élèves à ce sujet.

L'assemblée du programme a établi une liste d'objectifs pour l'ensemble du programme. Quatorze objectifs locaux ont ainsi été définis. Cette adaptation locale respecte les objectifs ministériels, la mission du Collège et les objectifs de la composante de formation générale tels que définis par les départements concernés.

Les activités d'apprentissage permettent l'atteinte des objectifs du programme. Les activités obligatoires de la formation spécifique couvrent tous les objectifs propres au programme et, de façon générale, chacune des activités d'apprentissage de la formation spécifique reprend au moins quatre des quatorze objectifs du programme. Ainsi, peu importe les disciplines choisies, les élèves devraient avoir atteint ces objectifs lorsqu'ils auront complété le programme. Plusieurs des objectifs de la formation générale sont inclus dans les objectifs propres au programme, ce qui assure une meilleure intégration de cette composante dans le programme. L'analyse des plans de cours et l'opinion des élèves et des diplômés confirment que le programme favorise l'atteinte de ces objectifs.

Les cours du programme sont répartis selon trois niveaux d'habiletés. Les élèves doivent d'abord maîtriser le vocabulaire fondamental, les faits, les concepts, les théories et les méthodes propres aux disciplines des sciences humaines. Ils doivent ensuite appliquer ces éléments de façon analytique et critique, avant de pouvoir synthétiser leurs apprentissages. Les cours obligatoires de première année, de premier niveau, sont préalables aux cours des niveaux plus complexes. L'activité d'intégration, de troisième niveau, permet aux élèves de réaliser la synthèse de leurs apprentissages, l'application pratique de la théorie et le transfert des connaissances. Ils peuvent par conséquent établir les liens entre les cours et entre les disciplines du programme. Cette structure facilite la progression des apprentissages, l'atteinte des objectifs du programme dans une séquence logique et l'homogénéité des groupes classes, tout en favorisant la réussite des élèves.

Les élèves sont informés de la structure du programme et de l'activité d'intégration lors des sessions d'orientation organisées au début de leur première session, où ils reçoivent notamment l'annuaire académique et un document d'information qui présente, par profil, la structure du programme, les objectifs, les niveaux d'habiletés et l'épreuve-synthèse. Ils reçoivent également de l'information appropriée à chaque session, lors des rencontres obligatoires avec les aides pédagogiques.

### **La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement**

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des élèves est appréciée selon trois sous-critères : l'adaptation des méthodes pédagogiques aux caractéristiques des

élèves; les mécanismes d'harmonisation des méthodes pédagogiques et des exigences académiques; les mesures d'encadrement, notamment pour les élèves en difficulté.

Les méthodes pédagogiques employées par les professeurs du programme sont adaptées aux caractéristiques des élèves, dont les profils académiques et la préparation aux études collégiales varient beaucoup et dont l'anglais, pour une majorité d'entre eux, n'est pas la langue maternelle.

Les professeurs privilégient des méthodes variées et centrées sur l'élève : attention portée aux élèves qui éprouvent des difficultés en rédaction, notamment par des méthodes actives et vivantes (questions hebdomadaires de révision, application de méthodes de travail, suggestions de lectures complémentaires, distribution de lexiques, etc.); recours fréquents aux évaluations formatives; utilisation de l'apprentissage expérimental et du travail en équipe. Les professeurs ont démontré leur volonté d'assurer un environnement stimulant propre à favoriser l'atteinte des objectifs du programme et la réussite de leurs élèves.

Des mécanismes favorisent l'harmonisation des méthodes pédagogiques et des exigences académiques pour qu'elles soient conformes aux standards de niveau collégial. Le même plan de cours est distribué à tous les élèves qui suivent un même cours enseigné par plusieurs professeurs. Tous les plans de cours du programme sont analysés par le comité d'organisation, qui s'assure de leur conformité aux politiques institutionnelles, aux objectifs du programme, aux exigences du niveau d'habiletés et aux standards ministériels. Les cours sont évalués à chaque session par les élèves, notamment afin de vérifier le respect des plans de cours. Les résultats de cette évaluation sont soumis à l'assemblée du programme qui, à son tour, examine le respect des plans de cours mais aussi la qualité de l'enseignement prodigué. Ce mécanisme garantit l'organisation logique du contenu des cours, l'organisation cohérente des cours du programme et l'équivalence d'un même cours enseigné par plusieurs professeurs.

Les mesures d'encadrement et de soutien pédagogique sont nombreuses et variées. Outre leur grande disponibilité, plusieurs professeurs ont intégré à leur pédagogie des méthodes de dépistage des élèves en difficulté, qu'ils n'hésitent pas à référer aux services appropriés. Les élèves qui le désirent ont aussi la possibilité de participer à un atelier complémentaire en méthodes quantitatives. Ils y trouvent l'aide d'un pair pour la réalisation de leurs travaux. En plus de ces mesures propres au programme, le Collège a mis en œuvre des mesures d'accueil et d'intégration (session d'accueil et mentorat), un centre d'aide en français, des cours préparatoires en anglais, un centre d'aide à l'apprentissage, des services-conseils et un mécanisme de suivi des élèves réadmis malgré de multiples échecs.

## **Les ressources humaines, matérielles et financières**

L'appréciation de ce critère porte sur la qualification des professeurs, leurs activités de perfectionnement et leur appropriation d'une culture de l'évaluation, ainsi que sur l'adéquation des ressources matérielles et financières.

L'équipe professorale est qualifiée, expérimentée et stable. Des quarante-trois professeurs qui enseignent dans le programme, douze détiennent un doctorat, vingt-huit une maîtrise et trois un baccalauréat. Cinq d'entre eux détiennent aussi un diplôme en éducation. Les données perceptuelles et les commentaires recueillis lors de la visite démontrent que les élèves apprécient la compétence, le dynamisme et l'enthousiasme de leurs professeurs.

Le développement professionnel des professeurs en *Sciences humaines* est une priorité institutionnelle, notamment dans l'allocation des budgets du fonds de développement professionnel, mais aussi par l'octroi de budgets particuliers pour des activités spéciales; par exemple, la tenue de journées pédagogiques sur des thématiques propres au programme. Les professeurs participent à plusieurs activités de perfectionnement à caractère disciplinaire et pédagogique. Le Collège s'est aussi doté de mécanismes d'évaluation des cours et d'évaluation des nouveaux professeurs.

Les professeurs du programme manifestent de l'enthousiasme à l'égard de l'évaluation de programme. Familiarisés à une culture de l'évaluation par les évaluations des dernières années, ils sont sensibles aux enjeux et aux résultats positifs des pratiques d'évaluation. Ils se sont impliqués totalement dans l'évaluation approfondie du programme de *Sciences humaines*.

Les ressources matérielles sont de grande qualité. Les salles de classes sont équipées du matériel pédagogique nécessaire, les élèves disposent de salles d'étude et de salles de repos, et bénéficient de plusieurs services de l'Université Bishop's, dont ceux de la bibliothèque. Les ressources financières pour leur part répondent adéquatement aux besoins du programme.

## **L'efficacité du programme**

Trois sous-critères ont été retenus pour évaluer l'efficacité du programme : le taux de réussite dans les cours, le taux de persévérance et le taux de diplomation.

Bien que les taux de réussite et de diplomation demeurent relativement bas, les données récentes montrent une amélioration constante des résultats scolaires. Le taux de réussite des cours de première session pour la cohorte de 1993 était de 68 %. Celui de la cohorte de

2000 avait grimpé à 80 %. Soixante-cinq pour cent des élèves de la cohorte de 1999 du programme *Sciences humaines* ont poursuivi leurs études au Collège en deuxième année (tous programmes confondus) comparativement à seulement 46 % pour la cohorte de 1993. Quatorze pour cent des élèves de la cohorte de 1993 avaient terminé leurs études au Collège Champlain–Lennoxville et ont obtenu leur diplôme en *Sciences humaines* quatre ans après le début de leurs études dans ce programme. Ce taux avait augmenté à 30 % pour les élèves de la cohorte de 1999.

Le Collège a entrepris des démarches auprès des élèves et des diplômés afin d'identifier les raisons pour lesquelles les élèves quittent l'établissement avant l'obtention de leur diplôme ou pour lesquelles ils ne diplôment pas en deux ans. Les raisons invoquées pour quitter le Collège sans avoir obtenu un diplôme sont multiples et aucune ne se distingue particulièrement<sup>3</sup>. Les causes expliquant le retard dans l'obtention du diplôme sont aussi variées. Il est néanmoins possible d'affirmer que plusieurs élèves obtiennent leur DEC après plus de deux ans parce qu'ils sont ralentis par les cours d'anglais préparatoires, parce qu'ils échouent des cours de formation générale ou parce qu'ils étudient à temps partiel en raison du travail rémunéré.

L'amélioration des taux de réussite, de persévérance et de diplomation démontre que la réorganisation du programme et les mesures d'encadrement et de soutien ont porté fruit.

La Commission note l'intention du Collège de recueillir des données qui lui permettraient d'approfondir son analyse, d'identifier les obstacles à la réussite et d'élaborer des stratégies ciblées pour augmenter la réussite et la diplomation de ses élèves en *Sciences humaines*.

### **La qualité de la gestion du programme**

L'examen de la qualité de la gestion du programme met l'accent sur les structures de gestion, la qualité des communications entre les intéressés et l'implantation d'une approche programme.

L'assemblée du programme constitue la principale instance de gestion du programme. Issue de la fusion des anciens Départements de *sciences humaines*, elle rassemble tous les

---

3. Les élèves allèguent notamment qu'ils n'avaient pas l'intention de terminer le programme et qu'ils n'y étaient que pour faire partie d'une équipe sportive, qu'ils quittaient pour travailler ou voyager, qu'ils éprouvaient des faiblesses en anglais ou encore d'autres raisons d'ordre personnel, financier ou médical.

professeurs du programme. Cette formule de gestion collective favorise l'engagement de tous les professeurs envers le développement du programme.

L'assemblée est assistée d'un comité d'organisation, composé du coordonnateur et de quatre professeurs. Le comité a pour mandat d'assurer le fonctionnement de la structure du programme. Il doit notamment vérifier la conformité des plans de cours, s'assurer de l'équivalence de la charge de travail des élèves, procéder à l'évaluation des cours et proposer à l'assemblée des améliorations à la mise en œuvre du programme.

La visite de la Commission a permis de constater que cette structure de gestion favorise le leadership et l'engagement de tous les professeurs pour assurer la qualité d'un programme d'études.

## **Conclusion**

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que le programme de *Sciences humaines* du Collège Champlain–Lennoxville est maintenant de qualité. Elle reconnaît le travail remarquable accompli par le Collège dans la révision du programme.

Il répond aux attentes d'une clientèle diversifiée et il prépare adéquatement aux études universitaires. Sa structure, organisée autour de niveaux d'habiletés, favorise la progression des apprentissages, l'atteinte des objectifs du programme dans une séquence logique et l'homogénéité des groupes classes.

Les élèves bénéficient d'une équipe professionnelle compétente, dynamique et disponible qui applique des méthodes pédagogiques diversifiées et un encadrement orienté vers la réussite. Les ressources matérielles sont de grande qualité. La structure de gestion favorise le leadership, la concertation et l'engagement de tous les professeurs pour assurer la qualité du programme. Les taux de réussite, de persévérance et de diplomation s'améliorent constamment. La réorganisation du programme n'est certainement pas étrangère à une telle amélioration.

La Commission estime que la qualité du programme constitue un atout important. Elle encourage le Collège à s'en servir lors d'activités de promotion visant à augmenter le recrutement de nouveaux élèves.

## **Les suites de l'évaluation**

En réponse au rapport préliminaire d'évaluation, le Collège Champlain-Lennoxville souscrit à l'analyse faite par la Commission. Le Collège prend bonne note des commentaires du rapport d'évaluation. En ce sens, il annonce qu'il a déjà entrepris ou réalisé certaines actions dont la révision du cours *Western Civilisation* et une offre de cours plus vaste en administration incluant un nouveau cours en commerce électronique.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président